

État des routes et eau trouble au cœur des débats de la réunion des quartiers périphériques de Ploemeur

Publié le 31 mars 2023 à 16h00



Jeudi, à Océanis, le public était clairsemé mais la participation très active.

Jeudi 30 mars, à Océanis, le public était clairsemé mais la participation très active lors de la réunion des habitants des quartiers périphériques de Ploemeur. Le maire a notamment été interrogé sur la turbidité de l'eau potable, la voirie et le risque de submersion marine.

Jeudi 30 mars au soir, à Océanis, une cinquantaine de personnes ont assisté à la réunion des habitants des quartiers périphériques de Ploemeur. Si le public était moins nombreux que lors de celle ciblant le centre-ville, il fut très actif dans les échanges avec le maire Ronan Loas. La vitesse et le mauvais état des routes, la turbidité de l'eau potable et le voisinage des gens du voyage furent au cœur des débats.

Voie et turbidité de l'eau potable

Durant une heure et demie, le maire a fait un état de la commune et mis en avant les compétences de l'Agglo dans la problématique de l'eau et de l'assainissement, les transports, la collecte des déchets, le tourisme... et celles du Département dans l'entretien des routes départementales. Ce long exposé a été suivi d'une demi-heure de questions du public et les réponses du maire.

Sur la turbidité de l'eau potable, le premier édile a expliqué qu'elle « est due aux canalisations en fonte des années 50. Il en reste encore 22 % à remplacer, en particulier au Fort-Bloqué où les travaux vont commencer. **Une nouvelle usine d'eau potable va être construite à Beg Minio** ». Cinq permis de construire seulement ont été bloqués à cause de l'assainissement, assure le maire, répondant à la polémique.

Submersion marine

Concernant la voie défoncée dans le quartier de Saint-Maudé : « C'est toute la structure de la route qui est à refaire ».

Un autre participant a interpellé le maire sur les communs de village : « Qui en est propriétaire ? ». « Ils appartiennent aux villages. C'est aux habitants de proposer des idées », a répondu Ronan Loas.

Enfin, au sujet du risque de submersion marine à l'Anse du Stole et au Courégant : « Il faudrait une tempête centennale. C'est le programme d'actions de prévention des risques d'inondation qui est la vraie contrainte. Le problème est l'indemnisation des maisons ».